

LE GRAND BORNAND



COMPTE RENDU **DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

EN DATE DU 4 AOÛT 2022

(Articles L.2121-25 et R.121.9 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 4 août 2022 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune du GRAND-BORNAND, convoqué le 29 juillet 2022, s'est réuni à l'Espace Grand-Bo, sous la présidence de Monsieur André PERRILLAT-AMEDE, Maire.

**Membres
en exercice**

19

Présents

13

Votants

15

Présents : MMES, MM. André PERRILLAT-AMEDE, Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, Martial MISSILLIER, Gérard GARDET, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Christiane PERRIER, Henri POCHAT-BARON, Jean-Marc TARDY, Anne FOURNIER-BIDOZ, Bertrand PERRILLAT-AMEDE, Nicolas AVRILLON, Mélanie JOSSERAND

Absents ayant donné procuration : MME Renée FIORIO à M. Henri POCHAT-BARON, MME Sophie TARDY à M. Jean-Marc TARDY

Absents : MMES, M. Stéphane BRUYERE, Christelle LE BIAVANT, Laëtitia SOCQUET-CLERC, Sandrine PERRILLAT-MONET.

MME Mélanie JOSSERAND, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUN 2022

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 août 2022.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAEM DES REMONTEES MECANIQUES - DOMAINE SKIABLE NORDIQUE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte du rapport annuel sur la gestion du service public du domaine skiable nordique de la commune du Grand-Bornand transmis par la SAEM « Les remontées mécaniques du Grand-Bornand », au titre de la saison d'hiver 2021/2022.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA SAEM DES REMONTEES MECANIQUES - DOMAINE SKIABLE ALPIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte du rapport annuel sur la gestion du service public des remontées mécaniques de la commune du Grand-Bornand transmis par la SAEM « Les remontées mécaniques du Grand-Bornand », au titre de la saison d'hiver 2021/2022.

VOTE DU TARIF DE LA REDEVANCE D'ACCES AUX PISTES DE SKI DE FOND ET AUX INSTALLATIONS COLLECTIVES DESTINEES A FAVORISER LA PRATIQUE DES ACTIVITES NORDIQUES

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les montants et les modalités de perception et de reversement de la redevance d'accès aux pistes de ski de fond et aux installations collectives destinées à favoriser la pratique des activités nordiques pour la saison d'hiver 2022/2023.

Ci-dessous extrait des principaux tarifs :

	ADULTE	ENFANT de 5 à 15 ans inclus	SENIOR + de 75 ans
NORDIC PASS ARAVIS SEANCE	10,00 €	5,50 €	7,00 €
NORDIC PASS ARAVIS HEBDO	47,00 €	25,00 €	33,00 €
NORDIC PASS ARAVIS SAISON			
• Tarif normal	116,00 €	46,00 €	116,00 €
• Tarif prévente*	102,00 €	40,00 €	102,00 €
NORDIC PASS HAUTE-SAVOIE SAISON			
• Tarif normal	147,00 €	52,00 €	147,00 €
• Tarif prévente*	125,00 €	44,00 €	125,00 €
NORDIC PASS FRANCE SAISON			
• Tarif normal	210,00 €	75,00 €	210,00 €
• Tarif prévente*	180,00 €	65,00 €	180,00 €

* Tarifs prévente du 01/10/2022 au 15/11/2022

SERVICES DE PROMOTION ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE AVEC LA SAEM LE GRAND-BORNAND TOURISME – MODIFICATION DE MARCHE N° 6

Depuis 2016, la SAEM « Le Grand-Bornand Tourisme » est titulaire d'un marché de services ayant pour objet d'assurer la promotion et le développement touristiques de la station du Grand-Bornand.

Les termes du contrat prévoient la possibilité de réexaminer les conditions d'exécution des prestations, en fonction des missions complémentaires assurées par la SAEM.

C'est sur ces missions complémentaires que les conditions d'exécution du marché ont été réexaminées et qu'un réajustement de la rémunération est nécessaire.

Ainsi, en raison du caractère exceptionnel de la 30^{ème} édition du festival « Au bonheur des Mômes » et de la gestion de l'espace culturo-ludique « La Source », les parties ont validé un projet d'avenant pour un montant de 91 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, a approuvé la modification de marché n° 6 et a autorisé Monsieur le Maire à la signer.

VOTE DES TARIFS DU SERVICE DE GARDERIE PERI-SCOLAIRE A L'ECOLE PUBLIQUE DU CHINAILLON – ANNEE SCOLAIRE 2022/2023

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire pour l'année scolaire 2022/2023 la garderie périscolaire organisée à l'école publique du Chinaillon, chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin de 7h30 à 8h35
- le soir de 16h30 à 18h45

Et a fixé les tarifs comme suit :

TARIFS 2022/2023						
	1 ^{er} enfant			2 ^{ème} enfant et plus		
	Matin	Soir	Matin et Soir	Matin	Soir	Matin et Soir
Trimestriel	46,00 €	103,00 €	143,00 €	39,00 €	87,00 €	122,00 €
Mensuel	19,50 €	37,00 €	51,00 €	16,50 €	31,00 €	43,50 €
Semaine	7,70 €	15,50 €	20,50 €	6,60 €	13,50 €	17,50 €
Séance	2,80 €	7,20 €		2,80 €	7,20 €	

ETAT D'ASSIETTE DES COUPES DE BOIS EN FORET COMMUNALE 2023

M. Martial MISSILLIER, Adjoint au Maire en charge des affaires relatives à la forêt, donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de M. le Directeur d'Agence territoriale Savoie Mont Blanc de l'Office National des Forêts, concernant les coupes à assieoir en 2023 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'état d'assiette des coupes de l'année 2023 présenté.

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. le Maire a informé l'assemblée des décisions intervenues, au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DEC2022/049	Convention d'occupation de locaux en vue d'exercer une activité "Poterie" - Nathan BELFER - Eté 2022 – 535,00 €
DEC2022/050	Convention fixant les conditions de location d'un terrain pour l'organisation d'un circuit de voitures et tricycles électriques – 407,00 €
DEC2022/051	Convention fixant les conditions de location d'un terrain pour l'organisation des activités "tir à l'arc, lancer de hâches, archery touch" – 1 658,00 €
DEC2022/052	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 14 (électricité) - MERMILLOD - Avenant 1 de 11 842,42 € H.T.
DEC2022/053	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 15 (aménagements paysagers) - DELOCHE - Avenant 1 de 3 375,75 € H.T.
DEC2022/054	Aménagement d'un cabinet médical dans le bât. de la Floria - lot 03 (Etanchéité) - AMP ETANCHEITE - Avenant 1 de 2 989,60 € H.T.
DEC2022/055	Aménagement du Front de neige des Gettiers - Lot 15 (Etanchéité) - TISSOT ETANCHEITE - Avenant 1 de 45 719,55 € H.T.
DEC2022/056	Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'un carrefour sur la RD4 - ABEST - 34 450,00 € H.T.
DEC2022/057	Aménagement d'un cabinet médical dans le bât. de la Floria - Lot 2 (gros œuvre) - LATHUILLE FRERES - Avenant 1 de 800,00 € H.T.
DEC2022/058	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 10 (carrelage) - IMPOCO CATANIA - Avenant 1 de - 3 938,91 € H.T.
DEC2022/059	Maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du cabinet médical du chef-lieu - P. MAISONNET - 26 970,00 € H.T.
DEC2022/060	Convention d'occupation de locaux en vue d'exercer une activité peinture : Hélène GODILLON – 82,00 €
DEC2022/061	Dépassement heures supplémentaires juin 2022
DEC2022/062	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 4 (échafaudage) - ALPEN POSE - Avenant 1 de 1 600,00 € H.T.
DEC2022/063	Aménagement d'un cabinet médical dans le bât. de la Floria - Lot 1bis (Terrassement / VRD) - LATHUILLE - Avenant 1 de 10 325,00 € H.T.
DEC2022/064	Aménagement du Front de neige des Gettiers - Lot 32 (Gros œuvre G1) - BAREL & PELLETIER - Avenant 3 de prolongation du délai d'exécution des travaux
DEC2022/065	Prêt de 1 600 000 € à 2 % (taux fixe) sur 20 ans auprès du Crédit Mutuel pour financer les investissements 2022 du Budget Principal.
DEC2022/066	Annulée
DEC2022/067	Réaménagement de locaux administratifs dans la Maison Jalle - Lot 8 (chauffage) - LARUAZ - Avenant 1 de 3 838,10 € H.T.
DEC2022/068	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 3 (charpente) - LP CHARPENTE - Avenant 2 de 205,44 € H.T.
DEC2022/069	Aménagement d'un cabinet médical dans le bât. de la Floria - Lot 2 (Terrassement / VRD) - LATHUILLE - Avenant 2 de 3 220,00 € H.T.

DEC2022/070	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 10 (carrelage) - IMPOCO CATANIA - Avenant 1 de 1 920,00 € H.T.
DEC2022/071	Réhabilitation de la Maison Augusta - Lot 12 (peinture) - AMP - Avenant 1 de 810,00 € H.T.

Au Grand-Bornand, le 5 août 2022

Le Maire,
André PERRILLAT-AMEDE

